

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE103

présenté par
M. Saddier, M. Tardy et M. Ginesy

ARTICLE 19

Supprimer les alinéas 57 et 58.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il y a un risque d'ingérence : la CDPNS risque d'émettre un avis global sur l'ensemble du PLU de la commune.